



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

20 avril 2018

Inauguration de la déviation de Sembrancher

(IVS).- En service depuis novembre 2017, la déviation de Sembrancher sur la route H21 du Grand-St-Bernard a été officiellement inaugurée ce jour en présence du chef de Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE), Jacques Melly. Les travaux effectués remplissent un objectif sécuritaire et s'inscrivent dans la continuité des améliorations déjà opérées sur cet important axe de transit.

La déviation de Sembrancher sur la route H21 du Grand-St-Bernard a été officiellement inaugurée ce jour en présence du chef de Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE), Jacques Melly, du chef du Service de la mobilité, Vincent Pellissier, de la vice-présidente de Sembrancher, Marie-Madeleine Voutaz et le chef de l'arrondissement 3, Gilles Genoud.

Le déplacement de l'axe routier a permis de sécuriser les accès existants et futurs de la zone commerciale et artisanale. Partie intégrante de cette déviation, la construction d'un giratoire favorise désormais la liaison avec le village, la gare et la Maison de la Santé. Actuellement, 13'000 véhicules traversent quotidiennement Sembrancher. Ce volume subit toutefois d'importantes variations saisonnières, voire hebdomadaires, principalement liées au trafic touristique hivernal. La déviation apporte ainsi un soulagement non négligeable pour les riverains en termes de nuisance sonores.

Débutés en 2012, les travaux ont pris fin en 2017 et ont coûté 7 millions de francs. La coordination du chantier avec celui des travaux de correction de la Dranse ont permis une substantielle économie dans la fourniture des matériaux de remblais. L'adaptation de la route de Sembrancher devrait être la dernière réalisation cantonale sur la route H21 du Grand-St-Bernard. Dès le 1^{er} janvier 2020 en effet, elle intégrera le réseau routier national, à la suite de l'acceptation, par le peuple suisse, du fonds de financement des routes nationales FORTA. Par anticipation d'ailleurs, la route de déviation de Sembrancher, d'une largeur de 7,5 mètres, a été construite au gabarit adéquat.

Le tracé initial de la H21 a subi de nombreux changements et des ouvrages comme le tunnel du Mont-Chemin, les évitements du Broccard, de Bovernier/Les Vallettes, d'Orsières ou de Bourg-St-Pierre illustrent la volonté du canton d'assurer une sécurité optimale pour les usagers de la route et ses riverains.

Personnes de contact

- **Jacques Melly, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement – 027 606 33 00**
- **Vincent Pellissier, chef du Service de la mobilité – 027 606 35 05**

